

**SEANCE DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2021**

---

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
-----

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis en téléconférence au nombre de cent trois, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le vingt et un juin deux mille vingt un.

Six délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, M. Olivier Thomas, 1<sup>er</sup> vice-président, délégué titulaire de Marcoussis est désigné comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- **a approuvé**, à l'unanimité, les modalités d'identification des participants, de scrutin, d'enregistrement et de conservation des débats ;
- **a pris acte**, du rapport d'observations définitives n° 2021-0010 R de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France, en date du 3 mai 2021 et de la réponse du Sigeif ;
- **a été informé** sur :
  - la mise en œuvre du plan d'aide aux communes adopté par le Comité d'administration du 14 décembre 2020,
  - le point d'étape sur le cadre de la négociation du contrat de concession gaz,
  - et, sur l'état d'avancement de la mobilité électrique.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Comité d'administration du 8 février 2021 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion du Receveur du Syndicat, pour l'exercice 2020 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2020 ;
- **a pris acte**, du rapport d'activité du Sigeif au titre de l'exercice 2020 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, la modification au tableau des effectifs d'un emploi de rédacteur principal à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, la délibération fixant les gratifications et remboursements de frais accordés aux élèves et étudiants effectuant un stage professionnel au Sigeif ;



- **a été informé**, du compte rendu des décisions prises par le président du Sigeif, depuis la date du dernier Comité d'administration, en vertu de sa délégation ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, *(les délégués, administrateurs de la SEML Sigeif Mobilités, n'ont pas pris part au vote)* la prise de participation pour un montant maximum de 49 000,00 euros, de la SEM Sigeif Mobilités au capital d'une société chargée de réaliser et d'exploiter des infrastructures de distribution de GNV/bio-GNV au sein de stations-service gérées par la société Certas Energy France;
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'étendue de la délégation accordée au Président en application de l'article L5211-10 du CGCT qui concerne la délivrance ou l'acceptation des titres d'occupation domaniale pour les projets d'installation d'unités de production d'électricité d'origine photovoltaïque ;
- **a élu**, selon les formes légales, un représentant du Syndicat au sein de la Fédération Française d'Utilisateurs de Véhicules Électriques (FFAUVE),
  - en tant que membre : Mme Nagète Maatougui, déléguée titulaire de Colombes (92)
- **a élu**, selon les formes légales, le représentant du Syndicat au sein de la commission consultative sur l'énergie de la Métropole du Grand Paris,
  - en tant que membre : M. Jean-Jacques Guillet, délégué titulaire de Chaville, Président du Sigeif
- **a élu**, selon les formes légales, les représentants du Syndicat au sein du Comité de pilotage du contrat de concession institué par la convention d'autorités concédantes entre le Sigeif et le Sycotm,
  - en tant que membres : M. Bernard Gauducheau, délégué titulaire de Vanves (92), vice-président du Sigeif, M. Laurent Noël, délégué titulaire de Gennevilliers (92),
- **a approuvé**, à l'unanimité, *(la déléguée de Grand Paris Seine Ouest n'a pas participé au vote, cette collectivité n'ayant transféré que la compétence EnR)*, les conventions de rétrocession de canalisations de gaz hors service situées :
  - rue de Toulon, rue de Marseille et rue Étienne Dolet à Alfortville,
  - pont de Saint-Ouen à L'Île-Saint-Denis,
  - pont de Saint-Ouen et quai de Seine à Saint-Ouen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 30.

Affiché le 28 juin 2021,  
Le Président du Syndicat,



**JEAN-JACQUES GUILLET**  
Maire de Chaville